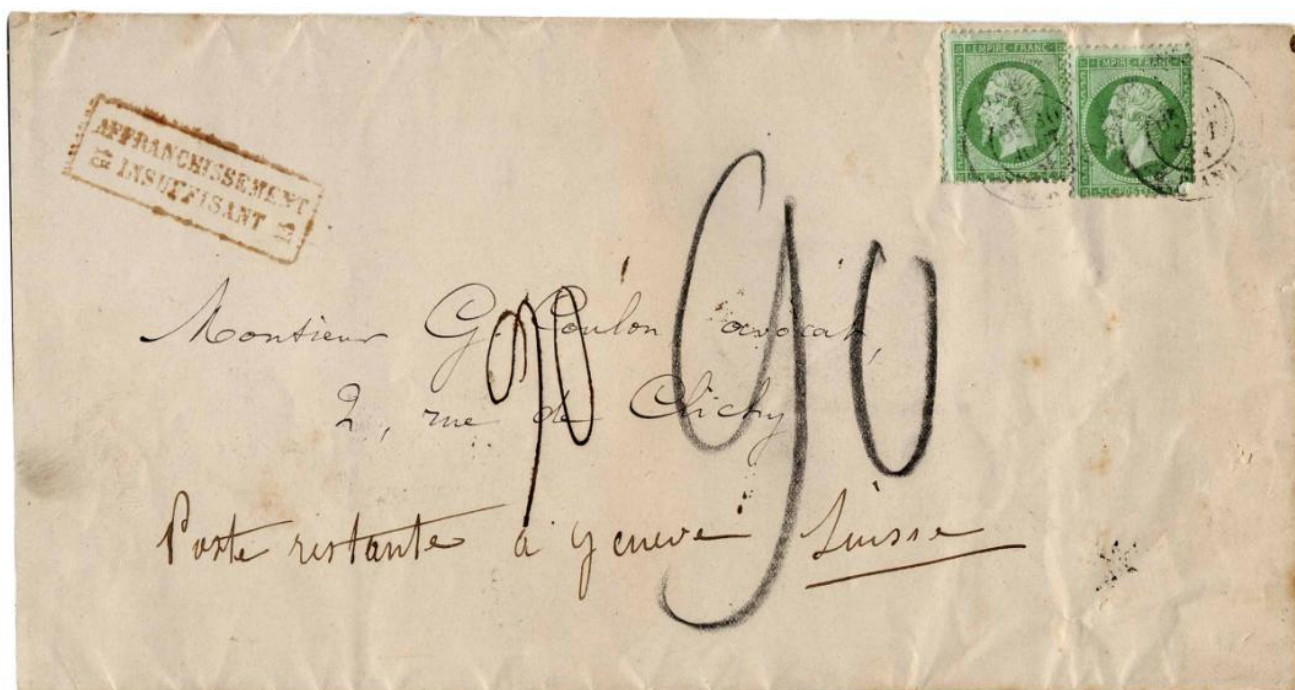


Envois affranchis avec des 5 c Empire dentelé pour la Suisse

Brigitte ABENSUR

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 SEPTEMBRE 2015

Elle présente trois envois affranchis avec des 5 c Empire dentelé pour la Suisse : un imprimé sous bande et deux faire-part.



Faire-part de mariage double de Paris pour Paris correctement affranchi à 10 c (double port local) réexpédié en Suisse et taxé 90 c comme lettre insuffisamment affranchie du 2^e échelon (2 x 50 c de taxe de LNA – 10 c d'affranchissement). Les envois imprimés pour l'étranger sont admis au tarif réduit uniquement lorsqu'ils sont sous bande.